



Conseil Municipal extraordinaire du 31 juillet 2019

Membres en exercice : 10,

Présents : 10

Excusés : 0

Absent : 0

Le 31 juillet 2019 à 20 heures, le conseil municipal de la commune de Gluiras régulièrement convoqué par mail en date du 29 juillet 2019, conformément à l'article L.2121.10 du CGCT, s'est réuni sous la présidence de M. Marc TAULEIGNE, Maire.

Etaient présents : Mmes BEUDOT Elisabeth, CHABAL Fabienne, COURTHIAL Marie-Laure, MICHEL Maryline, MM. BESSON François, COURTHIAL Gildas, FAYARD Etienne, FOUGIER Sébastien, HAVOND Mickaël et TAULEIGNE Marc.

Le quorum étant atteint la séance a été déclarée ouverte, Mme Elisabeth BEUDOT est nommée secrétaire de séance.

Délibération 20190731-1001 – Echange de parcelles entre commune de GLUIRAS et Alain MEOT hameau de Saint Martin.

Comme convenu lors du conseil municipal du 21 juin 2019, Monsieur le Maire et le 1^{er} adjoint Sébastien Fougier ont rencontré, à saint Martin, Mr MEOT. L'offre d'échange de parcelles comme option proposé au précédent conseil municipal a ainsi pu être affinée.

Le plan joint en annexe précise les conditions de l'échange. D'une part le tracé de la voie communale sera régularisé par un échange entre l'ancien tracé, propriété communale et le nouveau sur la propriété de Mr MEOT.

D'autre part, le passage communal entre les deux maisons de Mr MEOT noté A sur le plan, sera échangé contre la partie B de la parcelle 692 en bordure la voie communale. Cet espace pourra ainsi, à terme, devenir une aire de stationnement public.

Les membres du conseil municipal valident par 9 voix pour et 1 abstention cette offre d'échange telle qu'exposée en annexe.

Signatures

BESSON François

BEUDOT Elisabeth

CHABAL Fabienne

COURTHIAL Gildas

COURTHIAL Marie-Laure

FAYARD Etienne



FOUGIER Sébastien

HAVOND Mickaël

MICHEL Maryline

TAULEIGNE Marc

